



Amicale PEC du 14e arrondissement

Présidente : Kay Richiger

Secrétaire : Nathalie Bussard

Caissier : Ludovic Fatton

Membres : Magali Monney, Sarah Tschiemer, Janine Kiener

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2024

1/Bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes, soit une petite trentaine de personnes dont 2 municipaux. 15 personnes se sont excusées dont 7 membres des autorités.

2. Procès-verbal de la séance du 23 février 2023

Le procès-verbal de la précédente assemblée est accepté à l'unanimité.

3/Rapport de la Présidente de février 2023 à ce jour

Nous avons fêté les 10 ans de notre association l'été dernier en organisant une soirée pizza au stand de tir d'Essertines pour remercier nos membres ! La soirée a été très sympathique et a eu un joli succès !

Pendant toutes ces années, l'engagement du comité a permis d'améliorer les chemins équestres, d'entretenir de bonnes relations avec les autorités et les forestiers et de sensibiliser les cavaliers aux bons usages en extérieur.

Notre association est reconnue auprès des autorités qui encouragent les cavaliers et les propriétaires de pension à adhérer !

Actuellement notre PEC compte 88 membres, soit une douzaine de plus qu'en 2023. La cotisation reste inchangée à 50.- par année.

En février Ludovic et Nathalie, membres du comité et Mona Jaggi, membre de notre PEC se sont rendus à l'assemblée générale de l'AVIC pour nous représenter.

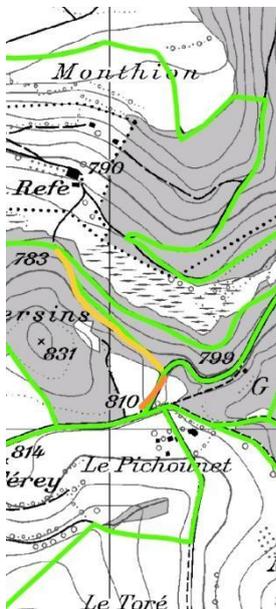
Rappelons que l'AVIC est l'association cantonale qui représente les activités équestres en extérieur. Leur comité a contact régulièrement avec l'Etat de Vaud, les préfets et autres autorités et gèrent les régions qui n'ont pas de parcours équestres conseillés. L'AVIC aide également à la création de nouveaux groupements régionaux. En cas de problème dans notre région, l'AVIC pourrait être un soutien à notre cause. Notre adhésion à l'AVIC est donc importante.

Le site www.chevaud.ch est en cours de réfection. Le nouveau site portera le nom suivant : www.avic-chevaud.ch et sera mis en service dans le courant de cette année. Vous pouvez y trouver également des informations concernant notre PEC et les cartes des parcours.

L'AVIC demande une cotisation annuelle de Fr. 20.—pour les membres individuels et pour les écuries et manèges Fr. 10.—par cheval, max. Fr. 150.—. Rappelons que l'AVIC n'œuvre pas sur le terrain, seulement avec les autorités.

Sur votre cotisation, un montant de Fr. 10. —devrait être versé à l'AVIC. Il nous a semblé élevé de devoir leur verser Fr. 880.—en 2023. Nous leur avons donc écrit en leur proposant de verser Fr. 400.-et avons effectué ce versement fin janvier pour 2023.

Le solde de vos cotisations est investi dans des projets de réfection.



En 2023, nous avons discuté avec la commune de Burtigny pour pouvoir officialiser le sentier du réservoir. Nous avons bon espoir mais malheureusement la commune a finalement refusé car l'un des habitants craint que les chevaux détériorent les tuyaux d'eau qui alimentent sa maison et qui sont sous le chemin. Elle nous a proposé une alternative en nous offrant un passage sur le côté de la route (en orange sur le plan) et passant par un sentier PEC, mais très humide (en jaune sur le plan). Nous avons écrit à la commune pour discuter afin d'améliorer ce tronçon.

M. Reymond, agriculteur, avait été d'accord de supprimer un fil barbelé le long d'un champ derrière la ferme du Courtillet à Pizy, nous l'avons relancé cet hiver.

Le balisage a été contrôlé et amélioré dans certains endroits : bois des Soules à Saubraz, bois des Ursins à Gimel. Des panneaux seront également ajoutés à St-George par Magali dès la belle saison, pour noter les 2 liaisons que nous avons obtenues ces dernières années. Nous en profitons pour remercier la commune de St-George.

Un travail a été fait pour la mise à jour des cartes du côté d'Essertines-Burtigny avec le garde-forestier Maxime Schumacher, c'est en cours de finalisation.

En novembre, nous avons écrit aux gardes-forestiers avec copie aux communes pour leur demander s'ils auraient un chemin qui mériterait des travaux de réfection. Ils nous ont indiqués qu'ils n'avaient pas de proposition dans l'immédiat.

Rafael Kolly, garde-forestier nous a informé qu'une grosse coupe de bois serait faite en hiver 2023/24 à St-Oyens, dans le bois du Fayé. Nous allons discuter avec la commune de St-Oyens pour améliorer le chemin après les travaux.

Tout au long de l'année, nous restons en contact avec les gardes-forestiers ou les communes pour garder le réseau ouvert et fonctionnel.

Pour terminer mon rapport, je demande aux propriétaires de pensions de parler de notre association et de proposer à leurs cavaliers de devenir membres. En effet, dans certaines écuries, nous avons un grand nombre de cavaliers qui sont membres, et dans d'autres très peu. Rappelons que se promener en forêt à cheval est une dérogation à la loi forestière. Notre Amicale est donc indispensable pour maintenir nos acquis et que, sans les sorties en extérieur, il serait difficile aux propriétaires d'avoir des pensionnaires !

Nous comptons donc sur vous tous pour promouvoir notre Amicale et inciter des cavaliers à nous rejoindre !

4/ Présentation des comptes 2023

Notre caissier Ludovic Fatton nous présente les comptes pour l'exercice 2023.

Fr. 10'846.80 solde du compte BCV au 31.12.2022

Les versements se sont élevés à Fr. 4'660. — (*cotisations des membres*)

Les dépenses se sont élevées à 2'844.20 (*soirée des 10 ans Fr. 2'156.- / Facture AGFORS pour mise à jour des cartes Fr. 538.50 / apéritif assemblée 2023 Fr. 75.70 / enveloppes & timbres Fr. 74.—*)

Fr. 12'662.60 solde du compte BCV au 31.12.2023

5/ Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices des comptes sont Mona Jaggi et Sarah Vermot. Elles ont vérifié les comptes en compagnie du caissier et contrôlé les pièces. Elles n'ont rien relevé d'inexact et demande d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier et au comité. Ceci est accepté à l'unanimité.

6/ Election / démission

Selon les statuts votre comité doit être renouvelé ou élu toutes les années.

Nous sommes 6 au comité, dont une bonne partie y est depuis le début ! Nous nous représentons à nouveau mais ça serait bien que de nouvelles personnes nous rejoignent !

Comme déjà demandé ces dernières années, nous aimerions trouver une personne qui se joigne au comité et qui représente les cavaliers de l'ouest du groupement, soit Bassins, Le Vaud et Marchissy.

Après discussion, une nouvelle membre depuis 2023, Hilde Kas de Le Vaud, accepte de nous rejoindre au comité. Son cheval est en pension à Burtigny et elle se promène avec son chien sur les chemins des hauts de Le Vaud régulièrement et connaît bien les chemins.

Le comité actuel ainsi que Hilde Kas sont élus.

Pour le contrôle des comptes, Mona Jaggi a terminé son mandat et laisse sa place à Sarah Vermot et Nathalie Mouron. Myriam Mimault se propose comme suppléante, nous l'en remercions.

7/ Projets 2024

Une matinée de débroussaillage sera organisée le matin du 27 avril entre Essertines et Burtigny, suivie d'un apéro. Merci de réserver la date !

ST-GEORGE : Les travaux de la piste VITA devraient se faire cet été. Une partie de notre capital sera investi pour améliorer la piste équestre située en parallèle.

GIMEL : bois des Ursins : un projet est en cours pour améliorer la « piste de galop », qui a de grosses gouilles lors des pluies, ainsi que le sentier qui descend au bord du bois en direction de la route de Saubraz.

ST-OYENS : discussion sera prévue avec la commune pour le chemin du bois du Fayé

BURTIGNY : discussion en cours avec la commune à la suite du refus du chemin du Réservoir

8/ divers / proposition individuelles / activités prévues dans le groupement

Hilde Kas trouve que ce n'est pas toujours facile de se retrouver sur les chemins surtout quand on ne les connaît pas très bien. La présidente en est consciente, mais on ne peut pas mettre des panneaux partout. Il est possible de vérifier sur les cartes. Et si l'on n'est pas sûr que le chemin est « cavalier », il ne faut pas le prendre s'il n'y a pas de panneau AVIC.

Virginie Dubois nous parle d'un nouveau sentier prénommé « Le chemin » proche du stand de tir de St-Oyens, qui remplace le sentier qui traversait une prairie. Il est très humide au vu de cet hiver pluvieux. Afin d'éviter d'éventuels tracas, il serait bien d'en discuter avec la commune de St-Oyens.

Myriam Mimault explique que le passage dans l'eau proche de la ferme Gindrat entre Gimel et Longirod, est de plus en plus difficile, car le lit de la rivière s'est affaissé, et la marche est devenue très haute. Nous allons en parler avec M. Martignier.

Burtigny - derrière la Pastorale : le chemin parallèle a été bien abîmé par les travaux de débardage et n'est plus vraiment praticable. Nous allons voir avec le garde-forestier Rafael Kolly.

Longirod : le municipal de la commune M. Vietti nous félicite pour le travail fait par notre association et notre réactivité à la suite de sa lettre de l'an dernier au vu des dégâts occasionnés par des cavaliers sur un chemin rénové. Il remercie Mme Has de rejoindre le comité pour représenter les cavaliers côté ouest du groupement, au vu des nombreux cavaliers dans la région.

Mona Jaggi indique que le sentier qui monte sur la gauche en arrivant dans les hauts de Longirod (et qui évite le chemin interdit aux chevaux) est bien abîmé. Convenons de prévoir un RV sur place avec M. Vietti.

M. Jean-Emile Humbert relève que des cavaliers ne respectent pas toujours les chemins balisés du côté de Le Vaud, Marchissy ou Bassins et qu'il serait bien de contacter les écuries qui n'ont que peu de membres dans notre PEC. Nous

envisageons de prendre contact notamment avec le manège de Bassins pour encourager leurs cavaliers à nous rejoindre.

Une personne relève que des cavaliers extérieurs à la région se parquent à l'entrée de Prévondavaux pour randonner dans le coin. Sont-ils au courant des chemins à disposition ? Pourrait-on mettre un panneau explicatif sur cette place ?

La secrétaire Nathalie Bussard invite les cavaliers à ouvrir l'œil et à signaler des nids de frelons asiatiques. Selon les spécialistes, il devrait y avoir une recrudescence de nids cette année et cette espèce invasive met en péril nos insectes pollinisateurs. Les nids sont construits tout en haut des arbres.



Notez la localisation précise du nid et prenez une photo du nid. Transmettez le tout à www.frelonasiatique.ch

Merci !

9 /Remerciements

À la municipalité d'Essertines pour la salle mise gratuitement à disposition.

Aux communes, aux divers services forestiers qui sont toujours à l'écoute.

Et à vous, nos fidèles membres qui viennent chaque année à notre assemblée !

L'assemblée se termine par un sympathique verre de l'amitié.

Amicale PEC du 14^e arrondissement

Kay Richiger, Présidente

Nathalie Bussard, Secrétaire